

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 10

Artikel: Les possibilités de formation pour les Suisses de l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les possibilités de formation pour les Suisses de l'étranger

Les écoles suisses à l'étranger

Il existe des écoles suisses dans les pays et villes suivants:

Italie: Milan, Luino, Ponte S. Pietro (Bergame), Gênes, Florence, Rome, Naples et Catane

Espagne: Barcelone et Madrid

Ghana: Accra

Thaïlande: Bangkok

République de Singapour: Singapour

Mexique: Mexico

Brésil: Rio de Janeiro et Sao Paulo

Chili: Santiago

Colombie: Bogota

Pérou: Lima

Certaines écoles suisses existent en Italie depuis plus de cent ans, alors que la majorité d'entre elles n'a vu le jour qu'après la 2^e Guerre mondiale, ceci avant tout dans les pays d'outre-mer.

Ces 19 écoles sont nées de l'initiative privée et sont soutenues par

des associations scolaires locales. Leur but premier est de dispenser un enseignement de tradition suisse. Toutefois, les écoles suisses sont ouvertes aux élèves du pays d'accueil et d'autres nationalités afin de promouvoir une meilleure compréhension entre les diverses nations. La plupart des écoles reçoivent un certain nombre d'élèves du pays d'accueil sans leur faire payer d'écologie.

Eu égard à la mission des écoles suisses à l'étranger, centres de formation chargés de propager les valeurs culturelles de notre pays, la Confédération leur a apporté pour la première fois en 1922 son soutien financier, lequel trouve, depuis 1947, sa base légale dans divers arrêtés fédéraux. En 1976 est entrée en vigueur la loi fédérale sur l'aide aux écoles suisses de

l'étranger, autorisant la Confédération à accorder une aide financière relativement importante aux écoles remplissant certaines conditions bien précises. Cet appui de la Confédération ne porte nullement atteinte au caractère privé des écoles et ne dispense pas non plus les communautés suisses de leur prêter assistance.

Au 1^{er} janvier 1979, on comptait 5580 élèves dans ces 19 écoles, dont 2000 enfants de père ou de mère suisse. Le nombre des maîtres s'élevait à 340, dont 220 Suisses ou Suissesses.

La fondation de nouvelles écoles ne paraît guère possible compte tenu des modestes moyens des colonies suisses, responsables de la charge financière, et de la Confédération, qui n'intervient que par des subventions.

Possibilités de formation en Suisse

Pour diverses raisons, toujours plus nombreux sont les jeunes compatriotes de l'étranger qui s'adressent à des écoles et instituts du pays pour y accomplir leurs études. Cependant, de sérieuses difficultés surgissent bien souvent dans deux domaines: le manque de connaissances des langues officielles suisses d'une part et une préparation souvent insuffisante au niveau du baccalauréat à l'étranger.

Le manque de connaissances dans une ou deux langues nationales

s'avère particulièrement désavantageux lors de l'entrée dans une école publique primaire ou secondaire. Ces écoles, qui comptent généralement des classes à gros effectifs et dont les maîtres sont très sollicités, ne permettent que rarement la prise en charge individuelle des élèves dans le but de les aider à combler leurs lacunes. Dans ces conditions, il ne peut y avoir d'autre solution que celle de recourir à l'école privée, ce qui implique cependant des frais souvent très importants. On ne saurait

assez conseiller aux familles suisses de l'étranger de parler avec leurs enfants au moins une langue officielle et d'exercer un contrôle permanent sur leur niveau d'instruction scolaire, si elles ont l'intention de leur faire suivre les cours d'une école en Suisse.

De même, on veillera à ce que la formation scolaire du niveau secondaire réponde autant que possible aux exigences de l'enseignement dispensé en Suisse, dans la mesure où l'on prévoit de poursuivre des études dans notre pays.

Il faut aussi se souvenir que les exigences helvétiques pour la formation des médecins, par exemple, sont très sévères. Il en va de même pour les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne, qui subordonnent l'admission des étudiants en provenance de l'étranger à des condi-

tions très précises: ils sont très souvent tenus de passer des examens complémentaires dans diverses matières.

Nos jeunes compatriotes de l'étranger ne sont pas seulement attirés par les universités suisses, mais aussi par nos écoles professionnelles, qui n'ont que rarement

d'équivalents à l'étranger. Pour certaines écoles toutefois, telles les écoles hôtelières ou celles d'infirmières, il faut attendre parfois assez longtemps avant d'y trouver une place de stage. Il est donc recommandé de s'inscrire à temps, le cas échéant plusieurs années à l'avance.

L'information des Suisses de l'étranger

L'«echo»: actualités et traditions

L'«echo», cette publication destinée aux Suisses de l'étranger, en est à sa 59^e année d'existence et représente ainsi une des plus anciennes prestations de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la NSH. La rédaction est assurée par le SSE, lequel est politiquement et économiquement indépendant.

L'«echo» paraît 11 fois par an. Richement illustré, il relate de manière très vivante les derniers événements ayant trait aux institutions, à l'histoire, à la vie culturelle, aux us et coutumes de la Suisse et à tout ce qui touche directement les Suisses de l'étranger. On y trouve une chronique sportive, des mots croisés et un concours doté de prix pour les enfants. Un supplément, destiné spécialement à nos jeunes compatriotes, paraît trois ou quatre fois par an.

L'«echo» est publié en 4 langues. Les textes sont principalement rédigés en français et en allemand; toutefois, les textes les plus importants sont résumés dans la seconde langue. Chaque numéro comprend également deux à trois rubriques en italien, alors qu'une place est réservée de temps à autre au rhéto-romanche.

L'«echo» soigne tout particulièrement sa première page de couverture. En couleur, elle est très appréciée des lecteurs à qui elle rappelle le joyeux souvenir de la patrie.

L'«echo» s'obtient pour un prix raisonnable. L'abonnement annuel coûte 26 ou 30 francs suisses selon les pays. (Ce qui le rend abordable à toutes les bourses malgré le cours élevé du franc suisse.) L'abonnement-cadeau est

très apprécié: il peut en effet être un beau geste d'amitié de la part de Suisses de l'intérieur à l'égard de parents ou amis à l'étranger, ou encore entre les Suisses de l'étranger eux-mêmes.

L'«echo» propose également un abonnement de soutien, au prix minimum de fr.s. 40.-, pour en faire bénéficier gratuitement nos compatriotes à l'étranger dans le besoin.

L'«echo» offre des spécimens qui peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH.

La «Revue»

Le besoin de donner à chaque Suisse de l'étranger les mêmes informations de portée générale – ainsi que des communications officielles de l'Administration fédérale et des représentations diplomatiques et consulaires – se faisait sentir depuis longtemps. A l'occasion des 47^e Journées des Suisses de l'étranger, l'Organisation des Suisses de l'étranger de la NSH décida de mettre sur pied la

«Revue», d'entente avec le Département fédéral des affaires étrangères, en accord avec les communautés suisses de l'étranger et les publications déjà existantes.

Edification

Après quelques pourparlers quant à la forme et au nombre de pages où les éléments financiers jouèrent un rôle non négligeable, il fut

décidé de retenir le principe de la distribution gratuite comme celui appliqué par les Suisses d'Italie depuis 1968, alors que le choix de la forme fut emprunté au Messenger Suisse de France, lequel comptait en 1970 14 années d'expérience, qui furent utiles au lancement de la «Revue». Celle-ci débuta en juin 1970 par un numéro lancé uniquement à Paris, suivi en décembre de la même année d'un numéro